

SOCIÉTÉ

DE

Saint-Vincent-de-Paul.

Paris, le 1^{er} décembre 1842.

CONSEIL-GÉNÉRAL.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Je viens, au nom du Conseil général, m'entretenir un moment avec vous des intérêts de notre chère Société.

Et d'abord nous devons bénir ensemble la Providence qui accorde à notre œuvre des progrès si rapides et si consolants, qui maintient par une faveur si particulière l'esprit véritable, l'esprit de simplicité et de charité des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Le moyen infaillible de mériter de nouveaux accroissements, d'être appelés à continuer le bien que nous faisons et à en faire davantage, c'est de nous confirmer de plus en plus dans cet esprit, qui était celui de notre saint patron, qui ressort de toute sa vie et de toutes ses maximes, qui a présidé à nos commencements, et que nous avons consigné, autant qu'il nous a été possible, dans les considérations préliminaires de notre Règlement, ou plutôt dans notre Règlement lui-même; car, ces considérations, c'est là notre véritable règle, celle qui doit inspirer toutes les autres, celle qui, en nous imprimant la même direction, nous conserve dans l'unité, malgré la diversité des moyens et des usages que peuvent réclamer les localités particulières.

Lisons-les donc et relisons-les souvent ces courtes réflexions, méditons-les même dans un esprit de foi; elles ne sont point, en quelque sorte, la parole de l'homme; ou du moins c'est la parole de l'homme sanctifié, de l'homme dont Dieu a sanctionné les discours et toute la vie par la gloire du ciel. Vous n'ignorez pas, en effet, Monsieur et cher Confrère, que ces pensées sont tirées des écrits les plus intimes de saint Vincent de Paul, des règles qu'il posait, après de longues années d'expérience, aux œuvres bénies dont il était le père, pour leur assurer l'accroissement et la durée.

Après cet enseignement commun que nous suivons, rien n'est plus propre à maintenir l'esprit et l'unité de la Société que les communications mutuelles des Conférences entre elles; et le Conseil général, qui est le plus souvent le moyen de ces communications, sent chaque jour davantage quelles sont ses obligations à cet égard, ce qu'il peut, ce qu'il doit faire pour relier ensemble, pour exciter au bien, l'une par l'autre, toutes les réunions de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, pour appeler sur tous les points, où elle est possible, l'imitation des moyens nouveaux, des pieuses industries de la charité, qui se révèlent et sont mis en œuvre dans les Conférences locales.

Le Rapport général qui vient enfin d'être publié, nous apprend surtout, Monsieur et cher Confrère, tout ce qu'il y a d'avantageux dans nos relations bien comprises. Ce sont, de toutes parts, à l'occasion de cette grande communication, des actions de grâces qui réjouissent notre cœur, et qui nous tracent nos devoirs pour l'avenir.

Nous avons hésité longtemps à faire ce rapport, et nous l'avons fait ensuite aussi simple et aussi succinct que possible, tant nous craignons de jeter la Société dans les voies d'une publicité prétentieuse qui convient si peu aux œuvres de charité chrétienne et qui en a perdu un si grand nombre!

Et pourtant, à l'avenir, le rapport annuel sera plus abrégé encore que celui-ci, puisque nous n'aurons à vous entretenir que des faits d'une seule année. Il sera surtout employé à faire connaître les moyens imaginés par le bon esprit et la charité des Conférences pour leur développement, pour la sanctification de leurs membres, pour un soulagement plus efficace des pauvres.

Ainsi, la Conférence de Lille a fait de précieuses recherches sur l'état hygiénique de ceux qu'elle visite; elle a montré la nécessité et cherché les moyens d'assainir les habitations des indigents, presque toujours si insalubres, et qui ajoutent si souvent à la misère les maladies et les infirmités.

Les Conférences de Nantes, de Saint-Louis-d'Antin à Paris, du Mans, ainsi que d'autres, ont adopté que les visites des pauvres se feraient toujours par deux membres réunis. On comprend tout ce qu'il y a, dans une semblable habitude, de digne, de chrétien, d'efficace pour l'édification mutuelle de nos frères et la consolation des malheureux.

Les Conférences de Lyon, l'une d'elles du moins, s'est faite bibliothécaire d'une Société de bons livres; et ainsi elle s'associe non-seulement au bien général que fait cette Société, mais elle trouve abondamment par là des livres pour ses militaires et pour ses pauvres.

Ce sont surtout des faits de ce genre qui rempliront les rapports à venir; et c'est pourquoi, Monsieur et cher Confrère, nous vous supplions de nous faire connaître avec détail tout ce que votre Conférence peut offrir à cet égard d'utile à proposer aux autres Conférences.

Par là, le Rapport général pourra, sans inconvénient, suppléer certains rapports particuliers et en épargner l'embarras et la dépense.

Toutefois, il sera toujours bon de fixer l'attention des Conférences par des instructions spéciales sur certains points importants. Ainsi, la Conférence de Lille a consigné, dans un écrit de quelques pages, ses pensées et ses travaux sur cet assainissement des demeures des pauvres, dont nous vous parlions tout à l'heure; rien ne pouvait remplacer, suivant nous, cette utile notice.

Et puisque nous parlons de ce qui se publie, nous ajouterons que, dans quelques Conférences, l'usage des oraisons funèbres imprimées tend à s'introduire. Sans doute il y a moins d'inconvénients à louer les morts que les vivants; toutefois, la vanité qui se glisse partout, ne peut-elle pas trouver encore son compte dans cet éloge public de nos frères défunts; n'est-ce pas tout à fait en famille que nous devons les pleurer, et rappeler, pour notre édification, le souvenir de leurs bons exemples? Il nous semble que,

du moins, il faut être très-sobre de pareilles manifestations, et qu'on ne doit se les permettre que dans des circonstances particulières et après y avoir mûrement pensé.

Que s'il y a quelquefois des inconvénients à publier le bien, il y en a de plus grands à faire connaître le mal; ainsi, s'il arrivait quelque désaccord passager dans une de nos réunions, si une Conférence rencontrait au dehors du mauvais vouloir et des embarras, elle devrait bien se garder de rien confier de ces choses à l'impression. Quelques Conférences nous ont prié instamment de faire à toutes cette recommandation; et nous comprenons l'importance qu'elles y attachent. Un tort devenu public n'est presque plus réparable. Un prêtre de beaucoup de sagesse, de vertu et d'expérience, nous disait un jour que la conversion d'un homme qui n'est point engagé par la publicité dans de mauvaises voies, est une conversion ordinaire, mais qu'il faut un miracle pour vaincre l'obstination et l'orgueil de celui qui est lié à ses erreurs par des manifestations publiques. Il parlait surtout des impies; mais sa maxime est applicable à d'autres. Si vous avez le malheur d'avoir un différend avec quelqu'un, il y a remède, il y a moyen facile de rapprochement tant que l'affaire est entre vous et votre frère; mais si une fois vous êtes forcé d'en appeler à l'opinion par la voie de la presse, par celle des tribunaux, l'union ne se rétablira plus que par une grâce toute spéciale d'en-haut: vous aurez un adversaire que vous trouverez constamment et partout opposé à vos intérêts; et, si vous êtes œuvre de charité, vous aurez fait sans doute un ennemi opiniâtre à toutes les autres œuvres chrétiennes.

N'oublions jamais, Monsieur et très-cher Confrère, que nous existons pour unir, et non pour diviser; afin d'atteindre notre but charitable, sachons nous taire, sachons souffrir. Ne sommes-nous pas les disciples de celui qui a ennobli le monde par ses abaissements volontaires? Les Saints n'ont-ils pas été glorifiés en proportion de leurs humiliations? C'est là, vous le savez aussi bien que moi, et vous le pratiquez mieux, c'est là le grand mystère de la Croix: la grandeur est à condition de l'abaissement, et une œuvre chrétienne est assurée de destinées d'autant plus utiles et plus glorieuses, qu'elle se fait et s'estime plus petite et plus humble.

Quand nous vous mettons ainsi en garde contre les habitudes de la publicité, nous entendons parler des choses qui nous regardent personnellement, qui regardent nos Conférences; mais nous distinguons avec soin, comme nous le disions à l'occasion de la Conférence de Lille, les projets, les essais, les moyens d'apporter à ceux qui souffrent un soulagement plus prompt, plus sûr, plus abondant. Ainsi, nous avons provoqué nous-mêmes, et nous vous recommandons le petit *Manuel des OEuvres de Charité*, publié à Paris, et qui se trouve au bureau de notre secrétariat. Cette publication n'a pas été faite au nom et au compte de la Société, mais elle a été faite, à notre prière, par un de nos Confrères, membre du Conseil général. Elle a pour but de faire connaître bien des moyens de venir au secours des malheureux, moyens que l'homme le plus charitable ignore très-souvent; et, de plus, d'éclairer, de faciliter, d'abrèger ses pénibles et généreuses démarches.

Je reviens au Rapport général. Plusieurs Conférences en demandent un grand nombre d'exemplaires; nous les leur adresserons, puisque c'est pour elles un moyen de s'assurer

les secours des membres honoraires ou protecteurs ; elles nous ont adressé aussi des listes de membres éloignés d'elles, et à qui nous nous empressons de faire passer le rapport. Relier nos anciens Confrères désormais isolés, les relier à la Société, la leur rappeler, les porter à la pratique de la charité par le récit des exemples charitables des réunions dont ils ont fait partie, peut-être déterminer par eux l'établissement de nouvelles Conférences, c'est un des buts principaux, si ce n'est même le but principal de cette publication annuelle.

C'est pourquoi nous prions celles des Conférences qui n'ont pas encore envoyé ces listes d'anciens membres, de nous les faire tenir le plus tôt possible, si elles ne préfèrent demander des rapports, et les expédier elles-mêmes. Ici les moments sont précieux ; chaque jour les souvenirs s'éloignent et s'effacent. Il est heureux, sans doute, de recevoir des membres nouveaux ; mais il n'est pas moins important de conserver et de nous rattacher nos premiers frères.

Le Rapport général a eu, en outre, un autre résultat dont il nous reste à vous parler :

Jusqu'ici NN. SS. les évêques avaient approuvé et protégé les Conférences établies dans leurs diocèses respectifs. Plusieurs d'entre eux avaient encouragé nos efforts, quand ils présidaient nos assemblées trimestrielles à Paris ; mais voici qu'après avoir reçu le rapport, ils adressent au Conseil général des lettres précieuses, qui sont de véritables et positives approbations. Nous devons sans doute remercier Dieu et nous féliciter de ce concert de l'épiscopat français à bénir la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; mais vous sentez, comme nous, que cette sainte et large bénédiction, qui est une grâce incomparable, nous impose à tous, à chaque membre, aux fonctionnaires qui ont charge de la direction des Conférences, à votre conseil, nous impose, dis-je, de plus étroites obligations, un redoublement d'activité, et des efforts tout nouveaux. Je ne vous le cacherai pas, Monsieur et cher Confrère, c'est cette grande et dernière circonstance qui nous a déterminés immédiatement à vous adresser cette lettre pour vous faire part de ce fait important, et vous prouver que nous voulons nous appliquer avec une nouvelle ardeur au développement et au perfectionnement de notre chère Société.

Plusieurs de NN. SS. les évêques, qui n'ont pas encore de Conférences dans leur diocèse, nous demandent de nouveaux exemplaires du rapport, des règlements, et toutes les instructions utiles pour l'érection de Conférences dont ils regrettent de se voir privés jusqu'à ce jour. Vous comprenez avec quelle déférence et quel empressement nous nous rendons aux désirs des prélats.

Je ne terminerai pas cette lettre sans vous parler de quelques faits qui appellent des observations, et de quelques avis donnés par le Conseil général.

En quelques rares localités, des protestants, animés d'intentions charitables, ont demandé à faire partie de nos Conférences. Nous avons cru devoir répondre qu'il ne nous paraissait pas possible de donner à nos frères égarés cette preuve d'affection et de désir d'un rapprochement plus absolu. Notre but, en effet, n'est pas seulement de soulager matériellement les pauvres, mais de les consoler, de les porter à la pratique des vertus chrétiennes, qui est la plus puissante de toutes les consolations ; par conséquent à l'usage

des sacrements, et à tous les actes de salut que prescrit l'Église, et qui seuls améliorent, convertissent et consolent efficacement les cœurs. Or, un protestant ne peut, loyalement et sans mensonge, remplir un pareil ministère.

Il nous a été demandé s'il était permis d'appliquer une partie des fonds remis en don ou par voie de quêtes aux Conférences, à une autre destination charitable que les œuvres spéciales adoptées par elles. Il nous a paru que cela ne devait pas être ; que ce serait premièrement méconnaître l'intention des donateurs ; que, secondement, une semblable latitude pouvait avoir pour résultat de gêner considérablement les œuvres que nous nous sommes imposées ; en voulant tout faire, on finirait par ne rien faire en effet : une Société de charité qui ne sait pas se borner, est bientôt épuisée. Parce qu'on a choisi quelques œuvres, on n'a pas pris l'engagement de s'appliquer à toutes. Pardon, Monsieur et cher Confrère, si je parais vouloir ici restreindre les effets de votre zèle ; mais il faut être sage avec sobriété, et c'est pour rendre vos efforts plus efficaces et plus durables, que je hasarde ces conseils d'une prudence qui peut paraître timide.

Quelques Conférences ont été agitées par les élections qu'a nécessitées le renouvellement de leurs bureaux ; il est peut-être regrettable que l'on ne puisse pratiquer partout ce qui a été adopté dès le commencement à Paris, et s'y continue avec bonheur pour la paix, l'ordre et la prospérité des Conférences : c'est le président général qui choisit les présidents particuliers, lesquels présentent ensuite à sa nomination les vice-présidents, et nomment eux-mêmes les autres fonctionnaires ; il est clair que ce mode n'est pas possible là où il n'y a pas plusieurs Conférences et un président, en quelque sorte, des présidents eux-mêmes. Mais on peut rendre rare le renouvellement des fonctionnaires, si même, comme à Paris et dans presque toutes les Conférences, ils ne gardent pas indéfiniment leurs charges, c'est-à-dire aussi longtemps qu'ils les peuvent remplir utilement pour l'Œuvre. Partout aussi le président peut avoir mission de pourvoir aux autres fonctions. Si on craint qu'un fonctionnaire ne s'impose à ses confrères, alors même que le temps a montré qu'il n'était point propre à ses fonctions, ne redoute-t-on pas davantage les désunions qu'amènent presque toujours dans toutes les associations les actes électoraux ? Et puis, n'y a-t-il pas, dans une réunion de charité, mille moyens d'avertir un président ou tout autre fonctionnaire que ses services, en le changeant, ne sont plus utiles à l'Œuvre ? D'ailleurs, il doit arriver rarement qu'un pareil avis soit à donner. Il est facile, en effet, d'augurer quelques profits d'un changement, mais il faut mettre en parallèle les désavantages qu'il entraîne. L'esprit de conservation et de permanence est l'esprit propre des sociétés chrétiennes et charitables, et il semble qu'une maxime toute vulgaire soit jusqu'à certain point applicable ici : il ne faut pas, dit un axiome, abattre les vieux arbres pour faire place à de plus jeunes : ce serait sacrifier le certain à l'incertain ; laissez donc croître les uns sans renverser les autres ; les jeunes, il est vrai, ont plus de sève et garantissent l'avenir, mais les anciens protègent leur développement et donnent ordinairement plus d'ombrage et de fruits.

Je m'étends longuement sur un point qui ne regarde pas la plupart de nos réunions ; et je m'effraie peut-être trop de quelques mouvements intérieurs de Conférences qui

auront trop vite alarmé des confrères que leur amour de l'OEuvre tourmente et inquiète sur tout ce qui peut non-seulement la compromettre, mais en troubler le moins du monde l'harmonie.

Ce qui serait plus grave à nos yeux, c'est que, trop fidèles à notre nom de *Conférences*, dont vous savez l'origine, nous nous missions en effet à discourir sur la charité au lieu de nous borner à en faire les actes. Il appartient à nos pasteurs de nous dire nos devoirs, à nous de les remplir. Nous n'avons pas charge de nous enseigner par des discours, mais de nous édifier par des exemples mutuels. De grâce, ne laissons point pénétrer chez nous l'esprit de discussion, les habitudes de tribune. Nous n'entendons point blâmer cet esprit en lui-même : la discussion est bonne et nécessaire, appliquée dans les lieux et aux objets qui la requièrent ; mais notre Société est une société d'action ; elle doit faire beaucoup et parler peu ; laissons à nos fonctionnaires, à nos conseils, la pénible charge de discuter ce qui est susceptible de discussion ; que nos Conférences en masse gardent le soin consolant des bonnes œuvres. La parole des Conférences, c'est la prière commune à Dieu, à sa digne Mère, à notre saint patron ; ce sont les exhortations et les consolations chrétiennes auprès des pauvres.

A cette condition, mais à cette condition seulement, d'être uniquement une Société de bonnes œuvres, en dehors ou au-dessus de tous les partis et de toutes les coteries, la Société de Saint-Vincent-de-Paul vivra et continuera ses heureux progrès.

Dans quelques Conférences il est arrivé que des membres, empêchés par leurs occupations, ont fait venir les pauvres chez eux pour leur distribuer tout à la fois et de bons conseils et l'aumône matérielle, au lieu d'aller les trouver dans leur domicile. Cela est moins contraire à notre institution que de faire porter aux pauvres les secours par des personnes à gages ; ce dernier mode, on ne peut assez le réprouver ; rien ne détruirait plus radicalement l'esprit de la Société ; un pareil abus, du reste, ne s'est encore révélé que par un fait isolé ; et vous savez combien vives ont été nos réclamations ; nous avons jeté un cri d'alarme, comme si l'ennemi avait été à nos portes ; nous avons confiance que ce cri retentit encore à toutes les oreilles, et que nous serons assez vigilants les uns à l'égard des autres, pour que jamais ce malheur ne se reproduise !

Quant à l'autre manière que nous venons d'indiquer, nous la blâmons aussi. Le fond, l'essence de notre œuvre, c'est la visite du pauvre dans sa triste demeure ; il faut que nous le voyions avec ses haillons, dans tout le désordre, les incommodités de sa misère, de son imprévoyance, de son découragement. Cette vue est tout à la fois une instruction pour nous et un motif de dévouement envers lui. S'il vient à nous au lieu que nous allions à lui, le même résultat ne serait point obtenu ; qui ne sent aussi que la visite spontanée de celui qui porte des secours, lui assure sur la famille indigente un ascendant moral que ne saurait lui donner l'entretien que vient chercher d'une manière intéressée un des membres de cette famille. Et puis élevons ici nos pensées plus haut ; les pauvres sont les amis de Jésus-Christ, sont ses membres ; ils sont lui-même, il tient pour fait à sa personne divine ce que l'on fait pour chacun d'eux ; saint Vincent de Paul voulait que, quand on parlait à un pauvre, quand on lui donnait l'aumône, on se figurât et on se persuadât bien qu'on parlait à Jésus-Christ lui-même, qu'on assistait le divin

Sauveur en personne. Qui de nous n'envie point le bonheur des bergers de Bethléem ? eh bien ! ce bonheur nous le partageons, quand nous visitons avec foi les pauvres dans leurs domiciles, dans leurs humbles crèches, je dirais volontiers, dans leurs étables. Comme ces heureux pasteurs, soyons donc empressés en ce pieux office ; courons aux caves, aux greniers, partout où souffre le divin enfant dans la personne des pauvres ; approchons-nous avec respect et vénération, avec amour de ces misérables réduits ; ne cédon's un pareil privilège à personne ; ce fut une grande faveur que celle qui fut accordée à quelques humbles pâtres la nuit même de la naissance de Notre-Seigneur ; c'est une grande faveur aussi que celle qui revient aux membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, d'être appelés à l'honneur, aux bienfaits de la visite des pauvres. Ne laissons jamais amoindrir ce glorieux avantage ; soyons fidèles à cette grande et sainte pratique à laquelle le ciel est promis ; visitons, visitons nous-mêmes, visitons chez eux les pauvres de Jésus-Christ.

Voici venir, Monsieur et cher Confrère, les grandes fêtes de la naissance du Dieu d'amour, dont la pensée se présentait à l'instant à notre esprit et que nous rappelions au vôtre, et aussi le jour de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, où toutes les Conférences se rendront au pied des autels pour s'y retremper dans la ferveur de la charité ; et puis encore ce jour où tous les hommes se font des vœux mutuels de bonheur.

D'avance, Monsieur et cher Confrère, nous vous faisons les nôtres ; nous souhaitons que Marie, la Mère des miséricordes, vous remplisse de plus en plus de compassion, vous enflamme chaque jour davantage de l'amour de vos frères, vous unisse entre vous, vous donne l'intelligence sur l'indigent et le pauvre, vous en fasse sentir et connaître tout le prix, vous attache à eux tout à la fois comme à des êtres privilégiés, et comme à une ancre de salut pour vous. Nous souhaitons que vous soyez doux et humble de cœur, que vous vous fassiez petit, que vous deveniez enfant comme l'Enfant divin qui va naître, et que nous adorons d'un hommage commun et fervent ; que vous vous souveniez toujours que le royaume des cieux est promis à ceux qui se font semblables aux petits enfants, qui en ont la candeur et la droiture, et que vous n'estimiez jamais rien au-dessus de ce royaume céleste que Jésus a voulu nous assurer par ses divins abaissements, et qu'il donne à ceux qui les imitent, et qui l'honorent et le soulagent dans ses membres souffrants. Enfin, nous vous souhaitons à vous et à tous nos frères qui sont avec vous, non-seulement ces biens spirituels, mais tous les avantages qui sont donnés par surcroît à ceux qui cherchent avant tout la justice. En revanche, accordez-nous le secours de vos prières ; nous nous y recommandons spécialement et avec confiance.

Votre respectueux et très-affectionné serviteur et confrère,

BAILLY.